



Réf dossier : 4913
N° ordre de passage : 19
N° annuel : B2020_0019

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU BUREAU DU 13 FÉVRIER 2020

Développement et attractivité - Solidarité - Lutte contre les discriminations Plan Territorial de Prévention et Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) 2015-2022 - Attribution de subventions pour l'année 2020 - Conventions à intervenir : autorisation de signature

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale urbaine du 21 février 2014 précise que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et de lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Dans le cadre des contrats de ville, la lutte contre les discriminations est un axe obligatoire, qui se traduit par la mise en place de plans territoriaux au sein de chaque contrat de ville. Ces plans Territoriaux de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) doivent intégrer :

- une objectivation des discriminations vécues sur le territoire,
- une approche intégrée, mobilisant le droit commun,
- et un programme opérationnel d'actions.

Le PTLCD 2015-2020, adopté en Conseil métropolitain le 12 octobre 2015 et prolongé en Conseil métropolitain le 16 décembre 2019, a quatre orientations principales :

1. Sensibiliser les habitants,
2. Qualifier et former les professionnels,
3. Mener et soutenir les initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés,
4. Favoriser l'accès aux droits des victimes.

Dans le cadre de l'orientation 3, la Métropole s'engage à poursuivre sa politique de soutien aux initiatives associatives. Comme pour les années 2017, 2018 et 2019, les 2 mêmes axes sont privilégiés en 2020 par la Métropole pour le financement de projets intercommunaux en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations sur les territoires de la politique de la ville :

- la sensibilisation en direction des plus jeunes, sur les thématiques de l'égalité, de la prévention et de la lutte contre les discriminations, et en particulier les discriminations liées à l'origine, ainsi que les discriminations sexistes,
- la mise en place d'outils et de dispositifs permettant de prévenir les processus discriminatoires dans l'emploi et l'insertion professionnelle pour les publics spécifiques.

Compte-tenu des crédits prévus au budget primitif 2020 de la Métropole et après instruction des dossiers (13 dossiers reçus), il est proposé aux membres du Bureau d'adopter une première programmation de 6 actions et d'attribuer des subventions pour un montant de 33 200 € au titre de l'année 2020 en répondant positivement aux sollicitations suivantes :

Association ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)

- Action : Bus de la diversité Stop discriminations

- Descriptif et objectifs :

Objectifs :

Prévenir et lutter contre le racisme, l'homophobie, les discriminations sexistes, liées aux origines et à l'orientation sexuelle :

- Informer sur les critères, domaines et dispositifs de lutte contre les discriminations.
- Recueillir la parole des habitants des quartiers prioritaires politique de la ville sur des situations de discrimination.

Descriptif :

- Réalisation d'une exposition itinérante sur les situations de discriminations, le sexisme, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie par des jeunes du quartier de la piscine de Petit-Quevilly.
- Equipement d'un "studio photos" du minibus, propriété de l'ASTI.
- Interventions avec le minibus de la diversité comprenant le studio photos plus exposition avec visuels à définir avec les partenaires (2 interventions par quartier soit 8 interventions)
- Recueil de la parole des habitants, information et échanges.
- Prises de photos, textes et réalisation d'une exposition photos et d'une vidéo.
- Organisation de 4 initiatives, une dans chaque quartier, avec projection vidéo et exposition, avec les personnes interviewées et les habitant-e-s
- Projection de la vidéo à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 lors d'une manifestation festive à l'Astrolabe de Petit-Quevilly en décembre 2020.

L'action ciblera 400 personnes sur Elbeuf, Rouen, Petit-Quevilly et Saint-Etienne-du-Rouvray.

- Budget total : 15 280 €
- Montant demandé : 4 000 €
- Autres financements : DILCRAH, DRDJSCS, Conseil Départemental
- Proposition de subvention : 4 000 €

Compagnie Le Chat Foin

- Action : Le jour du slip / Je porte la culotte

- Descriptif et objectifs :

Objectifs : Lutter contre les discriminations sexistes et homophobes dès l'école primaire.

L'action vise à :

- Favoriser l'expression et la réflexion des enfants
- Donner des outils pédagogiques aux enseignants
- Favoriser la rencontre entre artistes et jeunes spectateurs

Descriptif :

Organisation de 20 représentations-débats du spectacle "Le jour du slip / Je porte la culotte".

Ce spectacle inspiré du texte d'Anne Percin et de Thomas Gornet », raconte l'histoire suivante : "Corinne se réveille affublée d'un zizi et s'aperçoit que tout le monde l'appelle Corentin et a l'air de trouver cela normal... Corentin se réveille dans la vie de Corinne et va vivre une journée d'école dans la peau d'une fille !". La journée étrange de deux enfants qui se retrouvent projetés dans le genre opposé, à l'âge où les identités masculines et féminines s'affirment, dans la cour de l'école mais aussi dans les attitudes des adultes. Deux récits très drôles qui jouent à fond le jeu du « recto-verso » et qui posent finement la question des relations entre filles et garçons et de la construction sociale du genre.

Ce spectacle est suivi d'un atelier-débat avec les enfants qui les interroge et déconstruit les stéréotypes de genre (libération de la parole, tableau des clichés, discussion et réflexion sur des

exemples).

L'action ciblera 500 jeunes de 7 à 11 ans sur Cléon, Darnétal et Petit-Quevilly.

- Budget total : 10 500 €
- Montant demandé : 7 400 €
- Autres financements : DRDFE, Ville de Cléon (au titre de la compétence politique de la ville)
- Proposition de subvention : 6 700 €

Association La Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime

Action : Sensibilisation à la lutte contre les discriminations

- Descriptif et objectifs :

Objectifs :

- Déceler les préjugés et leurs impacts au quotidien.
- Informer et sensibiliser par la lecture et le conte
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

Descriptif :

- Déceler les préjugés et leurs impacts au quotidien : Exposition interactive "La Fabrique de La Paix".

Cette exposition comprend 40 activités qui interrogent les jeunes visiteurs sur les préjugés, le racisme, le sexisme, la violence, le phénomène de bouc émissaire, les discriminations. Une médiation de l'exposition sera mise en place, afin d'accueillir, guider et assurer un temps de débat à la suite des visites

- Informer et sensibiliser par la lecture et le conte : Lire et Faire Lire

Mobiliser le réseau de bénévoles sur le secteur de l'agglomération rouennaise afin de proposer au sein des écoles partenaires des temps de lectures et de contes qui aborderont les questions de discriminations.

- Sensibiliser les jeunes aux inégalités existantes entre les genres : 2 expositions

« Je ne crois que ce que je vois » : cette exposition traite des stéréotypes femmes/hommes dans les médias et la publicité ; « L'égalité c'est pas sorcier », qui aborde les inégalités femmes/hommes autour de 5 thématiques. Une médiation sera également mise en place selon la disponibilité des groupes, à travers des activités ludiques et participatives (quizz, débats, analyse de vidéos).

Les 3 actions cibleront 440 enfants et jeunes sur Canteleu (plateau), Darnétal (Parc du Robec), Elbeuf (centre-ville), Rouen (Les Hauts de Rouen et Grammont) et Saint-Etienne-du-Rouvray (Château Blanc).

- Budget total : 5 222 €
- Montant demandé : 4 000 €
- Autres financements : ressources propres Ligue 76
- Proposition de subvention : 3 500 €

Association PITOR (Partir à l'International Trouver des Opportunités Réelles)

- Action : Prévenir la discrimination à l'emploi en permettant l'information et l'accompagnement à la mobilité internationale des publics issus des quartiers prioritaires de la ville

- Descriptif et objectifs :

Objectifs :

Ce projet vise à lutter contre les discriminations et favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes et demandeurs d'emploi des quartiers politique de la ville (QPV) via la mobilité internationale. Les publics issus des QPV sont statistiquement moins diplômés et ont par conséquent moins accès aux dispositifs de mobilité classiques (Erasmus-étude). PITOR souhaite

informer et accompagner ce public avec des dispositifs adaptés qui leur permettront de développer des compétences transversales recherchées par les employeurs.

Descriptif :

Le projet vise à développer des actions innovantes sur le territoire en s'appuyant sur 3 axes :

1 - Renforcer la coopération des acteurs locaux autour de la mobilité internationale

L'association travaillera avec les acteurs de l'insertion et de la jeunesse, les associations, structures jeunesse, centres sociaux, centres de formations, services institutionnels pour permettre à leurs publics d'avoir de nombreuses opportunités afin de développer leurs parcours et ainsi favoriser leur employabilité.

2 - Informer et former les habitants des quartiers politiques de la ville

PITOR organisera 5 réunions d'informations et participera à au moins 2 évènements sur le territoire pour présenter au public les différentes opportunités existantes.

3 - Mener des actions concrètes d'échanges internationaux pour dynamiser l'employabilité des jeunes

PITOR accompagnera des jeunes issus des QPV dans des projets de mobilité concrets notamment grâce aux dispositifs de volontariat tels que le Corps Européen de Solidarité, Service Civique à l'International... En effet, les missions proposées en volontariat, s'adressent à un large public puisque les domaines sont très variés : sport, animation, santé, social, communication, environnement.

L'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leur projet de mobilité internationale recouvre : entretiens individuels, aide à la création d'un cv et lettre de motivation en anglais, recherche d'un dispositif de mobilité internationale adapté, formation au départ.

L'action ciblera 50 jeunes pour les réunions d'information et 10 jeunes en accompagnement sur l'ensemble des QPV du territoire de la Métropole.

- Budget total : 4 500 €

- Montant demandé : 2 500 €

- Autres financements : Mécénat et prestations en nature

- Proposition de subvention : 2 500 €

SPARK Compagnie

- Action : Onomatopées

- Descriptif et objectifs :

Objectifs :

Permettre aux tout petits, par une forme poétique et ludique, d'appréhender l'acceptation de la différence sous toutes ses formes : mettre en image, en jeu et en son l'intolérance et la mise à l'écart. Lutter contre les préjugés dès le plus jeune âge de manière singulière, simple et ludique par le biais de l'art.

Descriptif :

A partir de l'ouvrage « Tout allait bien » de Franck Prévot, un court spectacle d'objets va être créé, forme originale d'action artistique et culturelle pour une comédienne, un comédien et un musicien avec pour unique accessoire de jeu : des boutons.

De toutes tailles et de toutes couleurs car ce sont eux les protagonistes de cette histoire qui se raconte en musiques, bruitages et onomatopées. Car jusqu'ici tout allait bien au pays des boutons, ils vivaient par couleur et par taille, ne se mélangeant sous aucun prétexte quand arriva un jour un bouton différent, un qui ne venait pas d'ici, mais de là-bas et qui ne comprenait pas pourquoi sa taille ne convenait pas, sa couleur ne convenait pas et surtout que l'on ne se mélangeait pas comme ça... La thématique principale sera donc la tolérance et l'acceptation de tout type et de toute forme

de différence.

La diffusion de cette forme est prévue dans des lieux non-culturels (CCAS, Crèches familiales, Maisons de l'enfance, accueils de loisirs...) et sur des temps parents-enfants le plus possible, afin de permettre des rencontres et des échanges intergénérationnels par le biais de cette action.

Une discussion suivra cette courte forme artistique, discussion de 30 minutes maximum, qui permettra aux enfants d'exprimer leur compréhension de ce qu'ils auront vu, et de partager avec nous leurs propres expériences.

24 représentations seront proposées sur les QPV de Canteleu, Darnétal, Elbeuf, Grand-Couronne, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Rouen-Bihorel et Saint Etienne du Rouvray.

- Budget total : 15 700 €
- Montant demandé : 8 000 €
- Autres financements : DRDJSCS, reprises sur amortissements
- Propositions de subvention : 7 500 €

Association Unis Cité Normandie

- Action : Déployer les Kiosques d'Information et d'Orientation vers le Service Civique (KIOSC)
- Descriptif et objectifs :

Objectif :

Favoriser l'accès au service civique, pour les structures d'accueil et pour les jeunes issus des quartiers prioritaires (notamment les jeunes sans qualification) afin que le service civique puisse leur servir de tremplin vers l'insertion socio-professionnelle.

Descriptif - 3 axes d'intervention :

1 - Agir auprès des structures locales pour créer de l'offre de missions de service civique de meilleure qualité et accessible au plus grand nombre : un diagnostic initial du territoire d'action et mobilisation des collectivités (Identification des structures potentielles avec les services des villes), des temps d'information à destination des structures d'accueil (minimum 2 fois par mois au début du projet), des ateliers d'émergence avec les structures d'accueil pour définir les missions et leur projet d'accueil des volontaires éloignés.

2 - Accompagner les structures locales dans l'accueil et le suivi des volontaires : organisation et animation de Formations Civiques et Citoyennes régulières à destination des jeunes en service civique sur le territoire (1 session de 2 jours organisées chaque trimestre), soutien et accompagnement des structures accueillant des volontaires en service civique : hotline, partage d'expérience et de méthodologies, organisation de temps d'échanges entre tuteurs..., si besoin, développement de l'intermédiation à destination des structures éligibles présentes sur le territoire (associations, bailleurs et collectivités).

3 - Agir auprès des jeunes pour faire connaître le dispositif et pour rapprocher l'offre et la demande : mobiliser les acteurs jeunesse du quartier : rencontrer les structures locales, échanger avec les conseillers CIDJ, Mission locale et Pôle Emploi sur le dispositif, promouvoir le dispositif auprès des jeunes (organisation d'événements de communication, de permanences au sein de structures partenaires).

L'action ciblera 350 jeunes en sensibilisation au service civique et 40 jeunes en intégration dans une mission de service civique sur l'ensemble des QPV de la Métropole.

- Budget total : 113 282 €
- Montant demandé : 10 282 €
- Autres financements : Agence du service civique, CGET
- Propositions de subvention : 9 000 €

Chaque projet fera l'objet d'une convention avec le porteur de projet.

Pour les association ayant bénéficié d'un financement l'an dernier, les éléments de bilan 2019 figurent en annexe de ce projet de délibération. Ils concernent La Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime et la SPARK Compagnie.

Le Quorum constaté,

Le Bureau métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu la délibération du Conseil du 29 juin 2015 approuvant la convention-cadre du contrat de ville,

Vu la délibération du Conseil du 12 octobre 2015 approuvant le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations 2015-2020,

Vu la délibération du Conseil du 12 décembre 2016 portant définition des activités et actions sociales d'intérêt métropolitain,

Vu la délibération du Conseil du 12 décembre 2016 approuvant le 2^{ème} plan d'actions pour l'égalité des Femmes et des Hommes décliné au travers de nos compétences,

Vu la délibération du Conseil du 8 novembre 2018 approuvant le règlement de participation de l'appel à projets « Égalité et Lutte Contre les Discriminations » pour les années 2019 et 2020,

Vu la délibération du Conseil du 16 décembre 2019 approuvant la prolongation du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) de la Métropole,

Vu la circulaire n° 6057 du Premier Ministre en date du 22 janvier 2019 relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers,

Vu les avis du comité de sélection et de la Commission de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité,

Vu les demandes de subventions émanant des associations suivantes :

- ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) en date du 16 janvier 2020,
- Compagnie le Chat Foin en date du 10 janvier 2020,
- Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime en date du 16 janvier 2020,
- PITOR (Partir à l'International Trouver des Opportunités Réelles) en date du 13 janvier 2020,
- SPARK Compagnie en date du 14 janvier 2020,
- Unis Cité Normandie en date du 15 janvier 2020,

Vu la délibération du Conseil du 16 décembre 2019 approuvant le budget primitif 2020,

Vu la délibération du Conseil du 4 février 2016 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Madame Hélène KLEIN, Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le développement d'une politique globale de prévention et de lutte contre les discriminations par le biais de l'élaboration d'un plan d'actions a été reconnu d'intérêt communautaire le 21 novembre 2011 et d'intérêt métropolitain par délibération du Conseil du 12 décembre 2016,
- que les actions présentées résultent de la mise en œuvre du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) conformément à la délibération du Conseil du 12 octobre 2015,
- qu'elles répondent à des besoins identifiés sur le territoire de la Métropole, aux principales orientations du Contrat de Ville et aux objectifs du PTLCD 2015-2020 ainsi qu'aux axes de l'appel à projets,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un total de 33 200 € à :
 - ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) : 4 000 € pour l'action Bus de la diversité Stop discriminations
 - Compagnie Le Chat Foin : 6 700 € pour l'action Le jour du slip / Je porte la culotte
 - Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime : 3 500 € pour l'action Sensibilisation à la lutte contre les discriminations
 - PITOR (Partir à l'Internationale Trouver des Opportunités Réelles) : 2 500 € pour l'action Prévenir la discrimination à l'emploi en permettant l'information et l'accompagnement à la mobilité internationale des publics issus des quartiers prioritaires de la ville
 - SPARK Compagnie : 7 500 € pour l'action Onomatopées
 - Unis Cité Normandie : 9 000 € pour l'action Déployer les Kiosques d'Information et d'Orientation vers le Service Civique (KIOSC)

- d'approuver les termes de la convention-type jointe à la présente délibération,

et

- d'habiliter le Président à signer les conventions avec les associations ASTI, Compagnie Le Chat Foin, Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime, PITOR, Spark Compagnie et Unis Cité Normandie.

La dépense qui en résulte sera imputée au chapitre 65 du budget principal de la Métropole Rouen Normandie.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Frédéric ALTHABE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.

RÉUNION DU BUREAU DU 13 FÉVRIER 2020

LISTE D'EMARGEMENT

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), M. BARRE (Oissel) à partir de 17 h 16, Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme DEL SOLE (Yainville), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), Mme GUILLOTIN (Elbeuf) à partir de 17 h 13, M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme KLEIN (Rouen) à partir de 17 h 30, M. LAMIRAY (Maromme), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) à partir de 17 h 11, M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OVIDE (Cléon), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme RAMBAUD (Rouen), M. RANDON (Petit-Couronne), M. ROBERT (Rouen), Mme ROUX (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville).

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par Mme GUILLOTIN à partir de 17 h 13, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE à partir de 17 h 16, Mme KLEIN (Rouen) par M. LEVILLAIN jusqu'à 17 h 30, M. MERABET (Elbeuf) par M. MARUT.

Absents non représentés :

Mme ARGELES (Rouen), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), M. GRELAUD (Bonsecours).